

# Rapport de gestion

---

de la Municipalité de Givrins

20  
25



# Rapport de la Municipalité au Conseil communal de Givrins sur sa gestion pendant l'année 2025

La forme masculine employée dans ce rapport a valeur de genre neutre et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Le générique masculin est utilisé uniquement dans le but d'alléger la forme et de faciliter la lecture.

À noter que la Commune de Givrins a pour habitude de privilégier le langage épique dans ses textes plus courts.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,  
Conformément aux articles 4 et 93c de la Loi du 28 février 1956  
sur les communes et 108 du Règlement du Conseil communal,  
la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation  
le rapport sur sa gestion pendant l'année 2025.

Ce rapport comprend les chapitres suivants :

Introduction -----	pp.	4
Municipalité et Conseil communal -----	pp.	5-7
Administration générale -----	pp.	8-13
Intérêts généraux -----	pp.	14-20
Finances -----	pp.	21-23
Domaines (forêts, alpages, DDP) -----	pp.	24-28
Bâtiments -----	pp.	29-31
Urbanisme -----	pp.	32-35
Police des constructions -----	pp.	36-37
Travaux (routes, voirie, éclairage pub.) -----	pp.	38-39
Espaces publics et cimetière -----	pp.	40-41
Gestion des déchets -----	pp.	42-44
Écoles -----	pp.	45-46
Accueil de l'enfance et de la jeunesse -----	pp.	47-48
Sécurité publique (police, SDIS, PCi) -----	pp.	49-51
Service des eaux -----	pp.	52-56
Énergie, Plan climat et biodiversité -----	pp.	57-63
Conclusion -----	pp.	64

# Introduction

2025 ne fait pas exception à l'évolution observée au cours des trois dernières années. La Commune continue d'évoluer dans un environnement de changements récurrents, tant au niveau normatif que de l'exécutif et du personnel communal. Or, dans un contexte habituellement stable, les dicastères connaissent en principe peu de changements parmi les personnes en place au cours d'une législature, ce qui garantit généralement une certaine continuité institutionnelle.

Si les évolutions récentes ont généré des instabilités et complexifié le bon fonctionnement des services, les collaborateurs communaux, ainsi que les membres de la Municipalité ont néanmoins constamment veillé à assurer, avec sérieux, engagement et professionnalisme, la continuité des missions, avec le souci permanent de fournir un travail de qualité.

Ces périodes de transition, bien qu'elles puissent bousculer certains équilibres, apportent également des enseignements utiles pour la nouvelle législature à venir. Elles permettent, dans une certaine mesure, d'améliorer les pratiques et d'adapter l'action publique aux besoins de la collectivité et aux exigences légales.

La Municipalité tient à remercier l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs pour leur implication et leur travail au service de la population. Elle adresse également sa gratitude à votre Autorité pour les échanges, les discussions et les décisions qui permettent la concrétisation et la mise en œuvre des préavis et projets.

Dans la continuité des actions menées, il apparaît opportun de renforcer les échanges afin de favoriser une coordination plus étroite entre les parties prenantes. Consciente des améliorations encore possibles, la Municipalité entend poursuivre et intensifier ses efforts pour développer un travail de concert avec les autorités concernées, dans un esprit de collaboration et d'efficacité.

La Municipalité confirme son engagement à maintenir une relation de proximité avec les citoyennes et citoyens de Givrins, ainsi qu'un sens constant du service.

Elle exprime sa sincère gratitude envers toutes celles et ceux qui, par leur travail, leur engagement et leur loyauté, contribuent au bon fonctionnement et à la vitalité de la Commune.

Ensemble, nous œuvrons pour un cadre de vie harmonieux, stable et dynamique pour les habitantes et habitants de Givrins.

*La Municipalité*

# **Municipalité et Conseil communal**

---

## Municipalité

Deux démissions ont été enregistrées, à savoir :

- M. Thierry Bernes-Lasserre, annoncée le 15 janvier 2025, avec effet immédiat ;
- M. Cyrille Grosjean, annoncée le 7 juillet 2025, avec effet au 31 juillet 2025.

Le départ de M. Thierry Bernes-Lasserre a permis à M. André Dinbergs d'intégrer la Municipalité en date du 26 mai 2025.

S'agissant du départ de M. Cyrille Grosjean, celui-ci n'a pas donné lieu à un remplacement, compte tenu de l'échéance prochaine de la présente législature, prévue dans un délai inférieur à une année.

### Composition

Jusqu'au 15 janvier (7 membres)	Mme Regula Zellweger, Syndique M. Alain Blumenstein, Vice-Syndic M. Cyrille Grosjean Mme Nathalie Vez-Raymond Mme Muriel Dauphin M. Cédric Nardone M. Thierry Bernes-Lasserre → <i>démission au 15 janvier</i>
Dès le 26 mai (7 membres)	Mme Regula Zellweger, Syndique M. Alain Blumenstein, Vice-Syndic M. Cyrille Grosjean → <i>démission au 31 juillet</i> Mme Nathalie Vez-Raymond Mme Muriel Dauphin M. Cédric Nardone M. André Dinbergs
Dès le 1 <sup>er</sup> août (6 membres)	Mme Regula Zellweger, Syndique M. Alain Blumenstein, Vice-Syndic Mme Nathalie Vez-Raymond Mme Muriel Dauphin M. Cédric Nardone M. André Dinbergs

L'Exécutif s'est réuni à 43 reprises, en salle de Municipalité, pour sa séance hebdomadaire du lundi soir, en principe à 19h30.

La Municipalité a également tenu 3 séances « stratégiques », les 13 mars, 20 mai et 16 septembre.

## Conseil Communal

Le Conseil Communal, sous la présidence de M. Hugo Pradervand, s'est réuni à quatre reprises, à savoir le mercredi 2 avril, le mercredi 18 juin, le mardi 7 octobre et le mercredi 3 décembre. Ces séances se sont déroulées dans la Grande-salle de Givrins.

La Municipalité a soumis 11 préavis, à savoir :

### Mercredi 2 avril

Préavis 35/2025	Site internet de la Commune – Refonte – Demande d'un crédit extrabudgétaire de CHF 15'160.-	→ Approuvé amendé par le CC
Préavis 36/2025	Demande d'un crédit de CHF 82'810.90 destiné à financer les travaux d'entretien du réseau communal d'assainissement EC/EU	→ Approuvé amendé par le CC (amendé à CHF 25'000.-)
Préavis 37/2025	Modification des statuts de l'Association intercommunale du Service de Défense Incendie et Secours (SDIS) Nyon-Dôle	→ Approuvé amendé par le CC

### Mercredi 18 juin

Préavis 38/2025	Comptes 2024 (+ rapport de gestion)	→ Approuvé par le CC
Préavis 39/2025	Municipalité – Législature 2026-2031 - Nombre de membres (art. 47 LC)	→ Refusé par le CC
Préavis 40/2025	Reconduction du « Dispositif d'investissement solidaire de la région yonnaise » (DISREN)	→ Approuvé par le CC

### Mardi 7 octobre

Préavis 41/2025	Arrêté d'imposition 2026	→ Approuvé par le CC (amendé sur demande de la Municipalité)
-----------------	--------------------------	--

### Mercredi 3 décembre

Préavis 42/2025	Demande d'un crédit d'investissement de CHF 23'000.- TTC destiné à financer le remplacement d'une pompe ESP	→ Approuvé par le CC
Préavis 43/2025	Demande d'autorisation pour le renouvellement d'un Droit Distinct et Permanent sis à la Givrine, parcelle n° 1754 de la commune de Saint-Cergue	→ Approuvé par le CC
Préavis 44/2025	Demande d'autorisation pour la radiation et constitution d'un Droit Distinct et Permanent sis à la Givrine, parcelle n° 1736 de la commune de Saint-Cergue	→ Approuvé par le CC
Préavis 45/2025	Budget 2026	→ Approuvé par le CC (amendé)

# Administration générale

---

## Personnel communal

### Mouvements au sein du personnel communal

#### Pôle technique communal

- Mme Laure Mertens, collaboratrice au « Pôle technique communal », à 40%, jusqu'au 31 mars ;
- Mme Carole Morina, collaboratrice ad interim au « Pôle technique communal », employée à l'heure du 24 mars au 30 juin.

#### Bourse communale

- Mme Solange Muraca, boursière communale, à 20%, fin de contrat au 31 mai ;
- Mme Laure Mertens, aide-boursière, a vu son taux d'activité passer à 40% dès le 1<sup>er</sup> juin ;
- Mme Cristel Haenggeli, aide-boursière, à 20%, a été engagée le 1<sup>er</sup> juillet.

#### Administration générale

- Mme Gloria Telep, collaboratrice administrative, à 50%, a été engagée le 1<sup>er</sup> septembre.

#### Conciergerie

- Mme Ana Simoes, nettoyeuse, employée à l'heure, a pris sa retraite dès le 30 septembre.

## Composition du personnel communal au 31 décembre

### Conciergerie

- Mme Francine Monney, nettoyeuse, employée à l'heure ;
- M. Luciano Santoro, concierge des bâtiments communaux, à 100%.

### Administration communale

#### Grefe municipale

- M. Alexandre Good, secrétaire municipal, à 100%.

#### Contrôle des habitants

- Mme Magali Rey, préposée au contrôle des habitants, bureau des étrangers, à 70%, laquelle est également secrétaire municipale adjointe.

#### Administration générale

- Mme Gloria Telep, collaboratrice administrative, à 50%.

### Déchetterie communale

- M. Marco Hurschler, surveillant à la déchetterie communale, employé à l'heure.

### Service des routes et voirie

- M. John Berlie, employé au Service des routes et voirie, à 100%, lequel est également Huissier du Conseil Communal.

### Bourse communale

- Mme Laure Mertens, aide-boursière, à 40% ;
- Mme Cristel Haenggeli, aide-boursière, à 20%.

---

## Contrôle des habitants

### Population

Au 31 décembre, la population de Givrins comptait 1'118 habitants, dont 858 suisses et 260 étrangers, représentant 36 nationalités. Les pays les plus représentés sont la France, le Royaume-Uni, le Portugal et l'Allemagne.

La Préposée au contrôle des habitants a enregistré 195 mutations (97 arrivées, 75 départs et 23 changements à l'intérieur de la commune), 8 naissances, 7 décès, 5 mariages, 6 divorces et 4 mutations diverses d'état civil. Elle s'est occupée de plus de 21 demandes de cartes d'identité et d'un nombre conséquent d'attestations diverses (établissement, arrivée, départ, certificat de vie, acte de mœurs).

### Naturalisations

6 personnes ont obtenu la naturalisation. 4 nouvelles demandes ont été enregistrées, ce qui porte à 8 le nombre de dossiers en cours de traitement au 31 décembre.

---

## Pôle technique communal

Le Pôle technique communal, mis en place en 2023, a permis une réorganisation des dicastères de la police des constructions et du patrimoine immobilier communal, ainsi qu'un travail de mise à jour de certains dossiers et une planification pour la mise en œuvre d'une gestion du parc immobilier.

Suite au départ de la collaboratrice en charge du domaine et du changement de Municipal responsable au 1er juillet 2024, le suivi des dossiers dévolus à ce pôle n'a pas été assuré de manière continue, ce qui a engendré diverses difficultés.

M. Bernes-Lasserre, ayant démissionné avec effet au 15 janvier, la gestion des dossiers liés à la police des constructions a été assurée à titre intérimaire par Mme Dauphin. Les dossiers relatifs au parc immobilier communal ont été repris par M. Blumenstein, avec la collaboration de Mme Dauphin.

À la suite du départ de la seconde collaboratrice, une secrétaire *ad interim* a assuré les tâches administratives essentielles. Cette organisation transitoire a ensuite été assumée par le Secrétaire municipal.

M. Dinbergs, entré en fonction le 26 mai, a repris la responsabilité du dicastère de la police des constructions de manière progressive, assumant dans un premier temps une partie des dossiers, avant d'en reprendre l'entier de la gestion vers la fin de l'année.

Mme Telep, collaboratrice administrative engagée depuis le 1er septembre, assume les tâches administratives liées à la police des constructions, celles-ci étant désormais intégrées au sein de l'administration communale. Les dysfonctionnements antérieurs ont péjoré les conditions de travail de l'administration.

La Municipalité a par ailleurs fait le choix d'externaliser la gérance des biens immobiliers loués. Le mandataire retenu sera chargé d'assurer la gestion administrative et financière, ainsi que de réaliser des analyses du parc immobilier. Ces éléments doivent permettre à la Municipalité de planifier les investissements nécessaires et d'opérer les choix appropriés en vue d'en assurer leur pérennité. Cette collaboration entrera en vigueur au 1er janvier 2026.

Dans ce contexte, le Pôle technique a été dissout, ses missions étant désormais réparties entre l'administration communale et le mandataire pour la gestion des biens immobiliers loués.

---

## Site internet

Référence ici faite au préavis municipal n° 35/2025, une refonte complète du site internet officiel de la commune, ainsi que du guichet virtuel, a été réalisée, nécessitant un investissement conséquent de la part de la préposée au Contrôle des habitants, laquelle assure la mise à jour permanente dudit site. Le résultat final donne entière satisfaction à la Municipalité.

---

## Archives communales

A l'instar des années précédentes, la maintenance des archives communales a été assurée par la société Pro Archives SA, à Nyon, à raison de huit interventions dans l'année (les 5 février, 18 juin, 27 août, 3 septembre, 1<sup>er</sup> octobre, 22 octobre, 26 novembre et 18 décembre).

---

## Règlements communaux

La révision des règlements de police et celui sur les émoluments en matière de police des constructions n'a pu être achevée en raison des différents changements intervenus au sein du dicastère.

Règlement communal d'application de la nouvelle loi vaudoise sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP) : travail rédactionnel avec les communes de Coinsins, Duillier, Genolier et Trélex et avec la collaboration du bureau Ilex Ingénierie Forestières Sàrl, l'objectif étant d'avoir un règlement similaire dans les 5 communes afin d'en faciliter la mise en œuvre par leurs mandataires. Le projet de règlement a été finalisé et envoyé à la DGE le 18 novembre 2025 pour examen préalable, laquelle a adressé son retour à la Commune le 19 janvier 2026 avec des demandes d'adaptation relativement mineures. Le règlement sera adapté en conséquence et soumis au Conseil Communal durant le 1<sup>er</sup> semestre 2026.

L'élaboration du « Règlement du personnel communal » se poursuit.

Le « Règlement de la taxe de séjour et taxe sur les résidences secondaire » est entré en force le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

# Intérêts généraux

---

## La Fête nationale du 1<sup>er</sup> Août

Givrins s'est réuni pour célébrer ensemble le 734<sup>ème</sup> anniversaire de la Confédération helvétique. La fête a eu lieu au hangar Prélaz et la Municipalité remercie la Jeunesse de Givrins pour l'organisation de cette manifestation, qui fut une réussite sur tous les plans.

Le traditionnel feu de joie a, quant à lui, rassemblé les copains pour un moment patriotique convivial et chaleureux.

---

## Journée récréative des Aînés

Pour sa traditionnelle sortie des « 70 ans et plus », la Municipalité a eu le plaisir d'inviter les Aînés de la Commune le jeudi 18 septembre.

Ils ont été conviés à la visite guidée de l'Alimentarium à Vevey. Les connaissances sur la provenance et les défis rencontrés dans le domaine de l'alimentation approfondies, il était alors temps de s'assurer que les papilles puissent se régaler. Direction Chexbres pour partager le repas de midi.

Puis, à bord du Lavaux Express, l'après-midi ensoleillée fut consacrée à la découverte des magnifiques vignobles en terrasse de la région du même nom, patrimoine mondial de l'UNESCO. Sur le trajet du retour, chacun a pu apprécier la dextérité du chauffeur, contraint à faire demi-tour sur un petit chemin de vigne, faute de quoi la fin du voyage ce serait sans nul doute opérée en car décapotable.

Le plaisir de partager ce moment convivial était au rendez-vous.



*32 aînés et 2 accompagnants y ont participé.*

---

## **Accueil des jeunes citoyens et des nouveaux habitants**

Dans le cadre de ses actions visant à favoriser l'intégration et la participation à la vie locale, la commune a organisé, le mercredi 7 mai, la traditionnelle réception en l'honneur des jeunes citoyens et des nouveaux habitants.

Cet événement a permis d'accueillir officiellement les jeunes ayant récemment atteint l'âge de la majorité, ainsi que les personnes nouvellement installées sur le territoire communal. Les autorités ont profité de cette occasion pour présenter le fonctionnement de la commune, ainsi que les nombreuses activités proposées par les associations locales.

Au-delà de son caractère informatif, cette rencontre s'inscrit dans une démarche de cohésion sociale. Elle offre aux participants l'opportunité de tisser des liens, d'échanger avec les représentants communaux et de mieux s'appropriier leur nouvel environnement.

La réception s'est déroulée dans une ambiance conviviale et chaleureuse et la Municipalité remercie la Jeunesse de Givrins pour l'excellente raclette.

---

## **Illumination du sapin de Noël**

Quelle joie de voir les yeux brillants des enfants à l'arrivée du Père Noël, le plaisir de se retrouver et partager un moment exceptionnel autour du sapin scintillant le dimanche 30 novembre.

---

## **Noël des Aînés**

Ce dernier a eu lieu le jeudi 4 décembre, à midi, à la Grande salle de Givrins.

La Municipalité a eu le plaisir de convier, au traditionnel repas du Noël, les Aînés de la Commune (dès 65 ans) ; 88 personnes étaient présentes sur 206 invitations envoyées.

Des attentions ont été remises à notre Aînée (Mme Yvonne Bory - 1934) ainsi qu'à notre Aîné (absent) (M. Albi Rudaz – 1928-2026).

Un intermède préparé en collaboration avec l'école de Givrins et ses classes de 2 à 4P a été très apprécié. Les chants des élèves ont rempli la salle de joyeuses et chaleureuses notes partagées avec nos aînés, qui ont eu également plaisir à leur remettre à chacun une petite collation en fin de spectacle.

A l'issue du repas, le « Quizz de Noël » comportant des questions de culture générale, particulièrement locales, mais aussi régionales et nationales, a permis de bons et intéressants échanges et partages de connaissances.



---

## Visites de fin d'année

A la mi-décembre, Monsieur André Dinbergs (Municipal), ainsi que Madame Muriel Dauphin (Municipale) ont eu le plaisir de rendre visite à 24 de nos aînés, de plus de 80 ans, ceci en compagnie de 4 groupes d'enfants de la Commune et de leurs maîtresses pour une chantée de Noël, leur souhaiter de belles fêtes de fin d'année et leur remettre des petites attentions issues de la Commune de Givrins.

---

## L'arbre de la Municipalité

Cette jolie coutume du 17<sup>ème</sup> siècle, qui perdure à Givrins, a eu lieu le samedi 27 décembre.

La Municipalité a été accueillie par la Jeunesse de Givrins pour ensuite partager un repas, à l'Auberge communale, avec une partie des acteurs qui ont travaillé pour notre commune.

Petits et grands ont retroussé les manches pour débiter l'arbre de la Municipalité et ainsi terminer l'année dans la bonne humeur.

---

## Affaires culturelles, sports et loisirs

La Municipalité poursuit sa politique de soutien en faveur des associations sportives et culturelles de la région. À travers l'octroi de dons, elle entend prioritairement encourager les clubs au sein desquels les enfants et les adolescents de la Commune sont activement engagés.

Convaincue du rôle essentiel que jouent ces activités dans le développement personnel et l'équilibre des jeunes, la Municipalité attache une importance particulière à leur accessibilité. La découverte, l'apprentissage et la pratique régulière d'activités sportives et culturelles constituent en effet des éléments clés favorisant l'épanouissement, la socialisation et le bien-être.

# Région de Nyon

## Conseil Intercommunal

Le Conseil Intercommunal s'est réuni à 4 reprises, les 5 mars, 18 juin, 8 octobre et 10 décembre 2025.

Les 14 Préavis traités par le Conseil Intercommunal en 2025 ainsi que les procès-verbaux des séances sont disponibles sur [www.regiondenyon.ch](http://www.regiondenyon.ch).

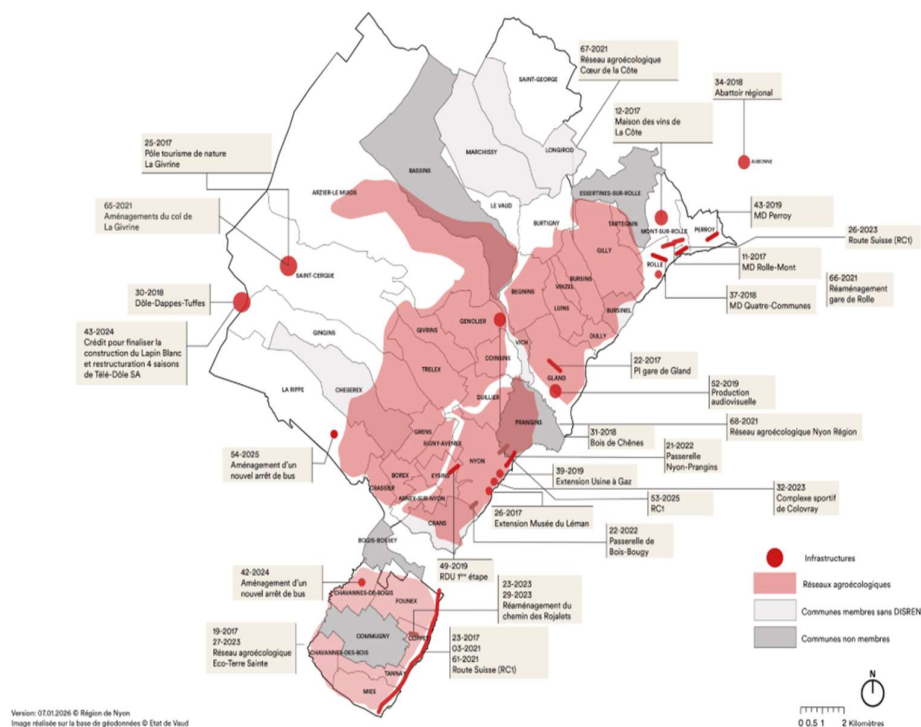
A relever que, sur les 47 communes du district, 42 sont membres de l'association suite à l'adhésion de la commune de Chéserserex.

## Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN)

Chaque année, des montants sont investis par Région de Nyon pour des projets d'envergure dans divers domaines bénéficiant à tout le district. Grâce à son Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN), la Région participe financièrement aux infrastructures ou équipements d'intérêt régional et peut lever d'important fonds fédéraux et cantonaux. Le fonds d'investissement est alimenté par toutes les communes adhérant au mécanisme.

Au total, 32 projets ont été soutenus via le mécanisme DISREN entre 2017 et 2025 et ce ne sont pas moins de CHF 100 mios de fonds tiers qui ont été levés, représentant près de 60% des coûts.

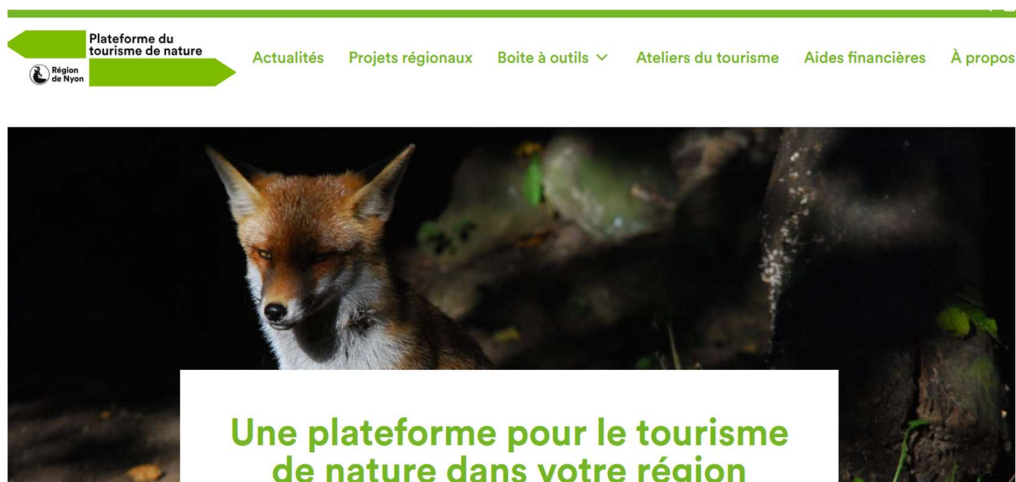
Le dispositif avait été introduit en 2016 et reconduit une première fois en 2020 pour cinq ans. Le Conseil Intercommunal de Région de Nyon a approuvé sa reconduction sans limite temporelle au mois de mars 2025. Au niveau communal, le Préavis 40/2025 a été présenté au Conseil Communal lors de sa séance du 18 juin 2025 qui l'a approuvé à l'unanimité, rejoignant les 35 autres communes ayant adhéré au DISREN (état 1er janvier 2026).



## Tourisme de nature

La Commune de Givrins participe au Comité de pilotage du programme Tourisme de nature 2022 / 2027 mis en place par Région de Nyon. Ce programme régional est le fruit d'une coopération entre instances publiques et privées représentant les différentes branches du tourisme. Outre une dizaine de communes territoriales, il regroupe le NStCM, le Parc naturel régional du Jura Vaudois, l'office régional du tourisme Nyon Région Tourisme, Région de Nyon ainsi que d'autres prestataires du tourisme. Les axes prioritaires du programme concernent les sports de nature, la sensibilisation à l'environnement, la découverte du patrimoine et la valorisation des productions régionales.

En 2025, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les acteurs concernés. Des ateliers ont également été tenus concernant le lancement d'un MasterPlan VTT à l'échelle du Jura vaudois ainsi que l'élaboration d'une stratégie de tourisme 4 saisons sur le Massif de la Dôle. Pour plus d'informations, le site [www.tourismedenature.ch](http://www.tourismedenature.ch) mis en place par Région de Nyon renseigne sur les différentes actualités ainsi que sur projets réalisés et en cours.



## Parkings d'échange : P+R et B+R

Dans le cadre de la stratégie cantonale des interfaces de transports de voyageurs du Canton de Vaud, Région de Nyon a mené une étude régionale des parkings d'échange ou parkings relais du district qui identifie les besoins en termes de nombre de places de type P+R (voitures) et B+R (vélos) à développer à l'horizon 10-15 ans, en veillant à la cohérence d'ensemble des parkings d'échange, notamment en matière de dimensionnement, de tarifs et de conditions d'accès (abonnement, etc).

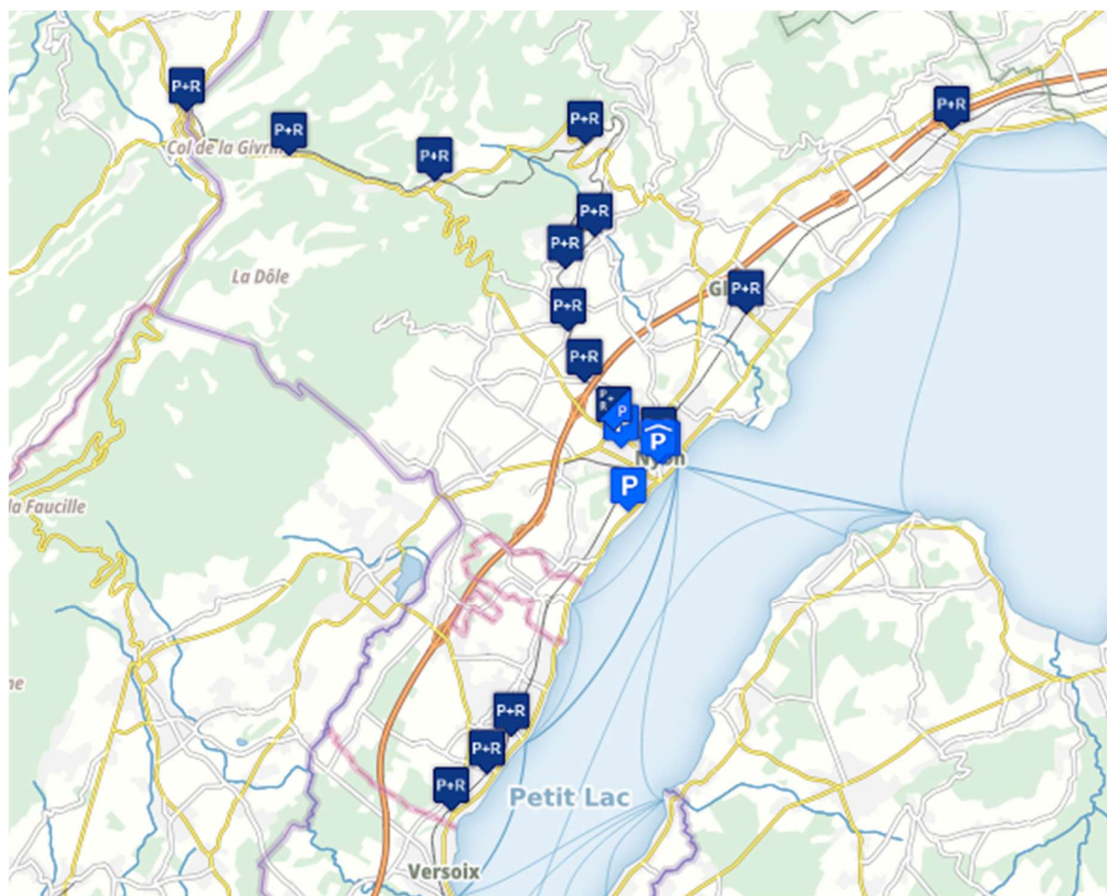
L'objectif de ces parkings d'échange est de diminuer le nombre de véhicules en transit en proposant un transfert modal attractif sur le train (rabattement sur les TP) dès que possible en amont des trajets.



Des séances d'information ont eu lieu avec les différents acteurs, les communes concernées, NStCM et Région de Nyon.

Une convention de collaboration de l'organe de gestion des parkings d'échange de la Région de Nyon datée du 26 novembre 2025 a été signée par les communes partenaires - dont Givrins -, le NStCM, les CFF, le Canton de Vaud et Région de Nyon. L'organe de gestion est coordonné par Région de Nyon. Une séance annuelle est tenue afin de faire un point d'avancement du projet et coordonner la mise en œuvre entre les différentes parties prenantes.

Concernant Givrins, la réalisation de ces parkings se fera dans le cadre du projet de transformation de la gare et de la mise en conformité avec la Lhand (loi sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées). Le dossier est au stade d'avant-projet et le calendrier prévoit des travaux à l'horizon 2031-2032. Ils seront réalisés essentiellement sur la parcelle 677, propriété du NStCM.



# Finances

## Finances

Le personnel de la Bourse a connu un nouveau bouleversement avec le départ de Mme Solange Muraca. Cela a conduit la Municipalité à augmenter le taux d'occupation de Mme Laure Mertens à 40% et à l'engagement de Mme Christel Haenggeli à 20%. Le départ de Mme Muraca étant intervenu en plein bouclage des comptes 2024, nous avons fait appel à des aides externes afin de soutenir et former Mme Mertens dans ses tâches de bouclage.

En parallèle, Mme Mertens a entamé sa formation MCH2, en vue du passage obligatoire en 2027 pour notre Commune.

Après une année particulière en 2024, les revenus des impôts sont revenus à des niveaux plus habituels. Malheureusement, la contraction des recettes fiscales se poursuit. En effet, nous avons encaissé en 2023 CHF 5'738'559, en 2024, sans le gain exceptionnel sur les successions, CHF 5'634'423. En 2025, les recettes fiscales se sont montées à CHF 5'570'252, CHF 140'000 environ de moins budgeté. A noter que ce recul est également dû aux baisses successives d'impôts sur le revenu dans le canton de Vaud, de 3.5% en 2024 et de 4% en 2025. Ce mouvement se poursuivra pour atteindre 7% en 2027, et une possible réduction supplémentaire d'impôt sur le revenu et la fortune de 12% si l'initiative est acceptée en votation populaire.

Malgré ce recul, la Commune a pu terminer sur un exercice positif avec un excédent de charges de CHF 56'732.69, en partie grâce à des charges communales maîtrisées par rapport à 2024, mais également grâce à la dissolution d'une provision pour impôts de plus de CHF 100'000, provision constituée en 2024 à la demande du Canton, et dissoute également selon son instruction.

## Emprunts

L'endettement communal au 31 décembre 2025 était de CHF 9'299'956.25 au taux moyen de 1,08% répartis comme suit :

	Montant	Part
Court terme (moins d'un an)	2'500'000.00	26.89 %
Moyen (1 à 5 ans)	6'393'306.25	68.75 %
Long (plus de 5 ans)	405'800.00	4.36 %
	<b>9'299'106.25</b>	<b>100.00 %</b>

## Suivi des crédits d'investissements accordés par le Conseil Communal

Des dépenses ont été enregistrées pour les préavis suivants lors de l'exercice écoulé :

**Préavis n° 10/2022** - Alpagnes des « Coppettes » et du « Sollier » - Raccordement à l'eau du réseau – Demande d'un crédit d'investissement de CHF 140'000.- TTC. Des dépenses de CHF 8'505.35 CHF ont été enregistrées en 2023, de CHF 15'566.35 en 2024 et de CHF 90'677.72 en 2025, avec une subvention de CHF 7'500 a été perçue, pour un total net de CHF 127'249.42. Les travaux sont terminés. L'amortissement débutera en 2026.

**Préavis n° 13/2023** - Demande d'un crédit d'investissement de CHF 193'430.- TTC destiné à financer, pour ½, la pose d'une conduite d'eau sous pression comme liaison de secours entre les communes de Givrins et Genolier. Des dépenses de 12'487.60 CHF ont été enregistrées en 2023, de CHF 23'729.25 en 2024 et de CHF 70'204.39 en 2025, avec une subvention perçue de CHF 11'789.55, pour un total net de CHF 94'631.69. Les travaux ne sont pas encore terminés.

**Préavis n° 20/2023** - Demande d'un crédit d'investissement de CHF 16'500.- TTC destiné à financer une étude de faisabilité pour la rénovation/transformation du bâtiment ECA 72 (Auberge) et du bâtiment adjacent ECA 71. Des dépenses de CHF 13'742.50 ont été enregistrées en 2024 et de CHF 2'847.35 en 2025.

**Préavis n° 22/2023** - Demande d'un crédit d'investissement de CHF 235'900.- TTC destiné à financer les travaux du bouclage d'eau sous pression entre la route de Genolier et la route de la Gare conformément au PDDE. Des dépenses de CHF 93'310.00 ont été enregistrées en 2023 et de CHF 114'908.40 en 2024, avec une subvention reçue de l'ECA de CHF 14'908.00, pour un total net de CHF 193'310.40. Les travaux ont été terminés en 2024.

# | Domaines

---

## Domaines

### Tilleul de la place du poids public

Le tilleul centenaire communal situé sur la place du poids public a subi d'importants dommages à la suite d'un fort épisode venteux. Une branche de grande envergure s'est arrachée et est tombée, en raison de l'état sanitaire dégradé de l'arbre. Cet événement a entraîné une déstabilisation significative de sa structure, générant un risque important pour la sécurité du domaine public, en particulier aux abords de la route de la Scie.

Dans ce contexte, la Municipalité a décidé, en date du 22 avril, de procéder à l'abattage de cet arbre. Des mesures de sécurisation ont été mises en œuvre dès le lendemain. Une mesure compensatoire est prévue.

### Chêne pédonculé sur domaine public – Chemin des Erignières

Des travaux de taille et d'entretien ont été réalisés sur cet arbre classé remarquable, à la suite de chutes de branches importantes compromettant la sécurité des lieux. La commune est en attente de la détermination du canton suite à sa demande de subvention (voir aussi page 60).

### Stand de tir de Givrins – Butte de tir

Dans le cadre du dossier relatif à la butte de tir du stand de Givrins, une pré-séance d'étude a été imposée par le Canton afin de mener des investigations préalables en vue d'un éventuel assainissement. Ces démarches visent à évaluer les risques de pollution des eaux souterraines et de surface.

Des interventions ont d'ores et déjà été réalisées, comprenant des excavations à environ trois mètres de profondeur en deux points spécifiques, ainsi que l'injection d'eau afin d'observer les phénomènes de rétention et d'écoulement. Les résultats ont démontré une vitesse d'évacuation de l'eau très rapide. Le Canton va devoir se prononcer sur la suite du dossier.

---

## Forêts

Le dérèglement climatique poursuit son œuvre de mise à mal du patrimoine forestier et la sécurisation constitue une charge récurrente importante.

Le 23 octobre, un fort coup de vent a fait tomber un arbre d'une parcelle privée au passage d'un bus de remplacement du NStCM, fort heureusement sans faire de blessé.

Le rapport de gestion du Groupement Forestier La Colline se trouve sur son site internet [www.groupementlacolline.ch](http://www.groupementlacolline.ch).

### Personnel

Le personnel forestier est stable, soit un Garde-forestier, trois bûcherons et un apprenti.

Une charte « Label employeur » a été remise au Groupement forestier « La Colline » par le SDIS Nyon-Dôle.

## Martelage

La matinée du martelage s'est déroulée le vendredi 21 novembre, en commun avec la commune de Genolier. Une délégation de la Municipalité y a assisté.

## Vente des sapins de Noël

La traditionnelle vente des sapins de Noël s'est déroulée durant la matinée du samedi 13 décembre, dans la forêt au « Pré-de-la-Maison ». 35 sapins ont été coupés et vendus, à CHF 30/pièce, avec l'aide du Groupement forestier « La Colline ».

## Cabanon de Monterêt

Situé en zone forestière et non cadastré, ce cabanon est à détruire. De multiples tentatives de contact avec la locataire ont été tentées, y/c en vue de l'établissement d'un pré-état de sortie, sans succès. Le bail a été résilié et les démarches se poursuivront en 2026 pour récupérer ce bien.

---

## Alpages, pâturages & chalets d'alpages

### Chalets d'alpage et alpages – Généralités

La visite annuelle des chalets et des alpages, par uniquement une délégation de la Municipalité (raisons économiques), s'est déroulée le vendredi 13 juin.

La traditionnelle tournée des alpages de fin de législature s'est déroulée le samedi 13 septembre. 60 personnes y ont participé.

Une visite de tous les alpages est intervenue avec le bureau Estimapro en vue de la réévaluation des baux des chalets et des alpages.

### Chalet des Coppettes

- Finalisation, le 30 avril, de la mise place d'une alimentation en eau souterraine depuis le chalet de la Baronne (préavis de la Municipalité n° 10/2022) ;
- Des travaux de remise en état des radiers de l'étable ont été entrepris fin septembre, début octobre.

### Chalet du Sollier

- Finalisation, le 30 avril, de la mise place d'une alimentation en eau souterraine depuis le chalet de la Baronne (préavis de la Municipalité n° 10/2022).

### Chalet du CAF de la Pile-Dessus

- Le 10 octobre, une séance de sécurité s'est tenue avec la mairie des Rousses et le SDIS France. La commune s'est vue mise en demeure afin que l'installation d'un paratonnerre soit réalisée. Sa finalisation interviendra en 2026.

## Alpage de la Givrine

- Implantation, par le PAJU, d'un panneau informant de l'entrée dans le Parc Jura Vaudois (PAJU) ;
- Création de 2 murgiers pierreux (*amas de pierres généralement issu de l'épierrement des champs*) compensatoires de l'étang de la Givrine, pour batraciens et petite faune, ont été créés. Suite au dérèglement climatique, des coupes de bois sec ont créé plusieurs tas de bois ayant également les mêmes effets compensatoires et de protection.

## Etang de la Givrine

Des travaux de restauration ont été réalisés courant septembre (voir aussi page 60), à savoir :

- Curage de l'étang (retrait des dépôts organiques accumulés avec le temps jusqu'à la couche d'imperméabilisation) ;
- Légère creuse du bas marais pour enlever les dépôts et le reconnecter à la nappe ;
- Dessouchage de saules afin de limiter le buissonnement sur le marais ;
- Réfection à neuf de la clôture entourant l'étang.

### Partenaire et financement :

• Fondation Audemars Piguet	CHF 66.232,80
• DGE Biodiv	36.989,30
• Parc Jura Vaudois	13.362,85
• DGMR	10.000,00
• NStCM	10.000,00
• Volontaire de Montagne	2.260,00
• Région de Nyon – 50% du surcoût	6.868,18
• Commune de Givrins – 25% du surcoût	3.434,09
• Commune de St-Cergue – 25% du surcoût	3.434,09

**TOTAL :** **152.581,30**

### Gestion des matériaux :

La terre issue du curage contenant des polluants ne permettant pas une valorisation sur site, elle a été acheminée en compostière spécialisée pour traitement.

Une séance, intervenue sur place, pour une pré-évaluation de future convention d'entretien, a été imposée par le Canton.

## Murs d'alpage en pierres sèches

Poursuite de la réfection des murs en séparation des pâturages de la Givrine et de la Trélasse. Subvention accordée d'un montant de CHF 10'750.00 à hauteur de 75% (42% canton / 33% confédération).

---

## Droits distincts et permanents DDP

### DDP sis à la Givrine

Des démarches ont été réalisées en vue du renouvellement de 2 DDP, en réadaptant les conditions de mise à disposition des biens, notamment financières.

## Parc naturel régional Jura vaudois

*(reconnu d'importance nationale depuis 2013)*

Cette Association, de 35 communes, poursuit 5 missions, centrées sur le développement durable, à savoir *"Préserver et valoriser le patrimoine naturel et paysager / Renforcer les activités économiques fondées sur le développement durable / Conclure des partenariats communication et garantie territoriale / Promouvoir la sensibilisation et l'éducation au développement durable / Favoriser la recherche et la formation"*.

La participation des communes se monte toujours à CHF 5.00/habitant. Le Conseil intercommunal s'est réuni à 2 reprises.

Le Parc Jura vaudois, au printemps et à l'instar des années précédentes, a procédé à l'installation de barrières et de récupérateurs pour le sauvetage des batraciens ; des bénévoles les ont déplacés de l'amont de la route de France à l'aval dans l'étang de la Givrine. Cette opération a permis de sauver 317 batraciens (144 crapauds communs / 132 grenouilles rousses / 41 tritons alpestres).

# | Bâtiments

---

## Bâtiments

### Etat des bâtiments

L'isolation insuffisante ou inexistante et les fenêtres vieillissantes dans certains immeubles communaux laissent apparaître des problématiques d'étanchéité, de ponts de froid, et autres conséquences directes (moisissures, courants d'air, infiltrations d'eau). Le manque d'isolation phonique elle complique les relations de voisinage.

Une planification des travaux d'entretien à réaliser à court, moyen et long terme, tenant compte des différentes contraintes en découlant (techniques, administratives, juridiques et financières) est à réaliser afin de pouvoir assurer une cohérence du processus tant pour les biens immobiliers, les finances communales, que pour les usagers.

### Tour de l'horloge

- Porte d'entrée : la serrure se montrant récalcitrante, il a été nécessaire de la changer.

### Grands-Records 1

- Recherche et réparation d'une fuite importante de la conduite d'un robinet extérieur du collège ;
- Travaux d'entretien de la toiture et des chéneaux ;
- Mise en place d'une installation de récupération de l'eau de pluie à disposition des enfants de l'école ;
- Des travaux de sablage des pavés du préau scolaire ont été nécessaires suite à un nettoyage à l'eau haute-pression.

D'autre part, durant la période s'étendant du 7 au 18 juillet, 4 jeunes gens ont été engagés en « Job d'été » pour seconder le concierge des lieux dans le cadre des traditionnels travaux d'entretien estivaux du collège.

### Immeuble route de Trélex 1

- Réfection quasi complète de l'appartement n° 4 (peinture, sols et autres boiseries, divers changements dans la cuisine et les toilettes).

### Immeuble route de la Bellangère 4

- Divers travaux sanitaires ont été nécessaires.

### Immeuble route de la Bellangère 6

- Divers travaux sanitaires ont été nécessaires.

### Couvert de la fontaine du Carre

- Réparation du chéneau.

## Baux à loyer

### Résiliation de bail

Aucune résiliation enregistrée en 2025.

### Signature de bail

#### Immeuble route de la Bellangère 4 :

- Appartement de 2.5 pièces, situé au 1<sup>er</sup> étage : Signature au 1<sup>er</sup> janvier 2025, avec un loyer réadapté.

## **Analyse du patrimoine immobilier**

A l'instar de 2024, cette analyse n'a malheureusement pas pu avancer comme souhaité durant l'année 2025.

### Etude de faisabilité rénovation auberge

Depuis de nombreuses années, l'auberge communale nécessite des travaux de rénovation en profondeur. Dans un premier temps, la Municipalité a étudié l'option d'une rénovation complète du bâtiment, dans un souci de cohérence tant architecturale qu'opérationnelle, avec une planification des travaux par étapes en fonction des priorités et des capacités financières de la commune.

Cette approche a toutefois été écartée. D'une part, elle aurait impliqué une fermeture prolongée de l'établissement, susceptible de porter atteinte à la vie sociale et villageoise. D'autre part, le projet initial envisageait un redimensionnement de certains espaces, générant des coûts estimés, selon les variantes, entre CHF 1,4 et 1,9 million. Un tel investissement a été jugé disproportionné au regard de la situation financière actuelle de la commune.

Le 27 juin 2025, les tenanciers de l'auberge ont informé la Municipalité de la résiliation de leur bail pour le 1er janvier 2026 à midi. Cet événement a constitué un élément déclencheur, conduisant à une réévaluation des priorités. Il est apparu nécessaire d'engager sans délai une rénovation ciblée de la partie exploitation (auberge), afin d'éviter une fermeture prolongée de l'établissement.

Parallèlement, la Municipalité entend poursuivre les réflexions relatives à la rénovation globale du bâtiment.

Dans cette perspective, un préavis sollicitant l'octroi d'un crédit d'investissement destiné au financement des travaux de rénovation de l'auberge sera soumis en janvier 2026.

# | Urbanisme

# Urbanisme

## Plan d'Affectation Communal (PACom)

### **a. Contexte**

Le Plan Général d'Affectation (PGA) de Givrins est en vigueur depuis 1980. La situation a évolué et les dispositions datant de plus de 40 ans sont en partie obsolètes. Par ailleurs, suite à la révision de la Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT) en 2014, les communes du canton de Vaud ont l'obligation de mettre leur plan d'affectation et le règlement y relatif en conformité avec les nouvelles normes.

### **b. Bref rappel de la procédure**

Les différents documents ont été soumis à l'enquête publique et à l'enquête publique complémentaire en 2023. Sur les 23 oppositions faites à l'issue de ces enquêtes, 17 ont été retirées et 6 ont été maintenues.



Le dossier a été soumis au Conseil communal le 31 janvier 2024, qui l'a approuvé avec quelques amendements au règlement et qui a levé les oppositions. Le Préavis 23/2024 ainsi que le procès-verbal de cette séance sont disponibles sur le site de la commune.

L'ensemble du dossier a été transmis au Canton au mois de juillet 2024, complété par le fichier NORMAT (géodonnées numériques) au mois de septembre 2024, pour nouvel examen avant validation finale.

### **c. Suite de la procédure en 2025**

Après plus de 15 mois d'attente (!), le Canton a rendu son analyse en vue de son approbation en date du 11 décembre 2025.

Tout en relevant la qualité du travail réalisé ainsi que la prise en considération de la très grande majorité des demandes formulées par les services cantonaux, le Canton a exigé encore quelques adaptations dans le plan, le règlement et le rapport d'aménagement selon l'art 47 OAT avant de pouvoir approuver le dossier. Celui-ci a donc été modifié en conséquence.

Les modifications doivent toutefois faire l'objet d'une nouvelle enquête complémentaire et d'une adoption par le Conseil Communal (art. 37 à 42 LATC), étapes qui seront réalisées au cours du premier semestre 2026. L'enquête complémentaire portera également sur les amendements au règlement votés par le Conseil Communal en janvier 2024, ce qui permettra de les régulariser.

Le dossier sera ensuite transmis au canton pour une dernière approbation et entrera en vigueur après cette validation et l'échéance des délais de recours.

## Zone artisanale « Grand-Pré »

La création d'une zone artisanale dans le secteur Grand-Pré (parcelles 224, 225 et 404 partiellement) a pu être réactivée en 2024, suite à l'introduction par le canton de ZAL (Zones Artisanales Locales – Mesure D12 du Plan Directeur Cantonal PDCn quater).

Pour mémoire, les objectifs d'une zone artisanale à cet endroit sont notamment de :

- Régulariser la situation dans ce périmètre, notamment en ce qui concerne les accès
- Pérenniser une petite zone d'activités économiques à Givrins, ce qui est particulièrement intéressant pour la commune dans un contexte de prix du foncier élevé

Le périmètre de cette future ZAL, en blanc sur le plan ci-dessous, est non affecté dans le PACom.



Comme tout projet d'urbanisme, celui-ci comporte les étapes suivantes :

- Examen préliminaire (avant-projet)
- Examen préalable (examen de la légalité et de la conformité au PDCn)
- Enquête publique
- Adoption par le Conseil Communal
- Approbation par le Canton

Dans son avis préliminaire sur le dossier, la DGTL demandait que les justifications suivantes soient apportées :

- Démonstration de l'absence d'alternative
- Démonstration de l'utilisation optimale du sol sur la base d'un projet concret
- Garantie de la disponibilité des terrains selon l'article 52 LATC

Une note justificative répondant à chacun de ces points, ainsi qu'un avant-projet de plan d'affectation et de règlement ont été adressés à la DGTL en vue d'une séance de coordination qui s'est tenue le 24 mars 2025.

Après plusieurs échanges, le dossier relatif au « *Plan d'affectation Grand-Pré – Projet de création d'une ZAL sur les parcelles 224, 225 et 404 (partiellement)* », accompagné du rapport d'aménagement selon art 47 OAT, a été adressé à la DGTL en date du 18 juin 2025 pour examen préalable.

Dans sa réponse du 11 novembre 2025, la DGTL a demandé un certain nombre d'adaptations du plan, du règlement et du rapport selon art 47 OAT. Une séance post- examen préalable s'est tenue avec la DGTL le 18 décembre 2025. Les discussions ont porté sur les différents points en suspens, notamment sur la possibilité d'appliquer certaines dispositions du règlement du plan d'affectation communal (PACom) au PA Grand-Pré, étant rappelé que son périmètre est exclu du PACOM.

Dans sa détermination du 12 février 2026, le Canton a préconisé de mentionner explicitement dans le règlement du PA Grand-Pré les articles du règlement du PACom s'appliquant également au PA Grand-Pré, ce qui sera fait une fois que le règlement du PACom sera finalisé (voir chapitre sur le PACOM ci-dessus).

# **| Police des constructions**

---

## **Police des constructions**

### Traitement des dossiers

46 dossiers ont été ouverts (tous types de demandes confondus), 8 permis de construire ont été délivrés et 7 demandes d'installation de panneaux photovoltaïques ont été enregistrées.

Certaines demandes d'autorisations ont fait l'objet d'une mise à l'enquête publique avec consultation des plans durant les 30 jours d'affichage au pilier public. Pour des demandes de peu d'importance, la procédure est simplifiée. Cependant, pour ces demandes il est exigé des requérants d'informer les propriétaires voisins en leur présentant les travaux prévus et en leur demandant d'apposer leur signature sur les plans pour signifier leur accord.

### Processus

Au sein du dicastère de la police des constructions, en dépit des différents changements intervenus tant au niveau du personnel qu'au sein de la Municipalité, le service a pu garantir la continuité de ses activités en réattribuant différentes tâches à son mandataire externe notamment.

# | Travaux

---

## Routes

La Municipalité a pris connaissance des constats relatifs à l'état du réseau routier communal. Il en ressort une dégradation globale progressive de celui-ci, nécessitant une attention particulière.

La Municipalité souligne la nécessité de planifier des investissements conséquents au cours de la prochaine législature afin d'assurer le maintien et la sécurité des infrastructures.

Par ailleurs, l'événement survenu à la route de Trélex, impliquant la chute d'un arbre sur un bus-navette du NStCM lors d'un fort coup de vent, illustre les risques accrus auxquels les infrastructures et leurs abords peuvent être exposés. Cet incident souligne l'importance d'une gestion proactive et coordonnée du domaine public, incluant tant l'entretien des chaussées que celui de leur environnement immédiat.

---

## Voirie

La saison hivernale 2024-2025 a été faible en chutes de neige ; il n'y a eu de la neige qu'en fin décembre 2024. Une seule intervention a été effectuée pour le déneigement ainsi que trois salages des routes communales. Il en fut de même pour le déneigement des places/accès privés.

### Passage de l'épaveuse

Le passage de l'épaveuse a été réalisé en deux étapes : dans un premier temps, une intervention ciblée a été effectuée aux endroits où la visibilité était nécessaire pour garantir la sécurité des usagers de la route ; dans un second temps, l'intervention a été étendue à l'ensemble du réseau.

### Véhicule de la voirie

Le véhicule Multicar Tremo Carrier, de la voirie, a été expertisé le lundi 17 novembre.

---

## Eclairage public

Entretien courant, aucune intervention spécifique à signaler.

# Espaces publics et cimetière

---

## **Espaces publics**

Les constats établis en 2024 demeurent pleinement d'actualité.

---

## **Cimetière**

Entretien courant, aucune intervention spécifique à signaler.

# Gestion des déchets

---

## Nouvelle convention avec BGS Compost SA

Des discussions ont eu lieu tout au long de l'année avec BGS Compost SA à propos d'une nouvelle convention relative à notre déchetterie communale.

Le tragique décès de M. Denis Sippel a retardé la finalisation des discussions. Les grands accords de principe ont été fixés en 2025, la finalisation de la convention ayant été effectuée en février 2026.

La nouvelle convention a permis de clarifier plusieurs points. Tout d'abord, BGS Compost ne souhaitant plus reprendre le personnel, ce dernier restera lié par un contrat avec la Commune. D'autres points ont surgi lors des discussions, notamment concernant les prestations effectuées à ce jour à bien plaisir par BGS Compost. La nouvelle convention fixe les tarifs dès 2026 pour ces prestations qui seront désormais payantes.

---

## Finances

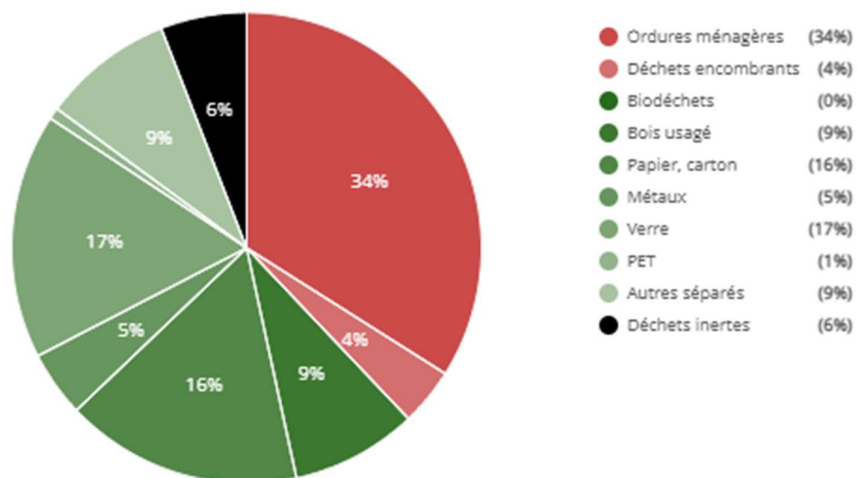
Pour la première fois depuis 2019, les revenus n'ont pas couvert les charges. Cela s'explique notamment par les honoraires d'avocats liés à la signature de la nouvelle convention avec BGS Compost et par une hausse des coûts de transports.

Déchets	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne/5 ans
Charges	94'177.85	92'308.90	115'274.54	99'575.55	117'816.05	103'830.58
Amortissements						
Attribution au fonds	18'760.40	18'431.50	1'241.01	12'863.10		12'824.00
Revenus	112'938.25	110'740.40	116'515.55	112'438.65	116'763.50	113'879.27
Prélèvement au fonds					1'052.55	1'052.55
Couverture en %	120%	120%	101%	113%	99%	110%

Sur 5 ans, la déchetterie dégage une marge moyenne de 10%. Des travaux doivent être effectués en 2026, notamment le marquage du sol et une revue de l'éclairage pour les mois d'hiver. En outre, BGS Compost va désormais facturer des prestations effectuées jusque-là à bien plaisir.

Comme en 2024, la déchetterie communale collecte les 2/3 des déchets communaux. Leur répartition se présente ainsi :

2025 : Répartition déchets en [%]



**Taux de collecte séparée : 56.2 %**

Il est envisagé de revoir les collectes de déchets en 2026, notamment les déchets bio méthanisables et la collecte des plastiques, tout en réduisant drastiquement l'accès à la benne permettant de compacter les déchets, ceci afin de réduire les déchets encombrants qui ne cessent d'augmenter, comme illustré dans le tableau ci-dessous.

	2023	2024	2025
<b>Déchets encombrants (t)</b>	9.18	10.86	12.28
<b>Variation (%)</b>		18%	13%

# | Ecoles

---

## Ecoles

### Association Intercommunale Scolaire de Genolier et Environs (AISGE)

Notre commune jouit d'une démographie relativement stable, le nombre de jeunes scolarisés dans notre établissement reste quasiment identique d'année en année.

L'AISGE, après une année 2024 mouvementée, a retrouvé un fonctionnement plus serein après l'arrivée d'un Secrétaire général au courant du printemps.

La construction du collège du Bix à Le Muids s'est poursuivie, avec des retards complémentaires qui ont pour conséquence de reporter l'ouverture de ce complexe à une date indéterminée encore.

De nombreux parents ont approché la Municipalité, faisant part de différentes craintes relatives à cette nouvelle école et à la prise en charge de leurs enfants (transport, horaires, accueil de midi, sécurité). La gestion des écoles et de l'accueil de jour ayant été déléguées à l'AISGE, ils ont été redirigés vers cette entité afin d'obtenir les renseignements sollicités.

Le rapport de gestion de cette association se trouve sur son site internet [www.aisge.ch](http://www.aisge.ch).

# Accueil de l'enfance et de la jeunesse

---

## Accueil de l'enfance et de la jeunesse

Givrins fait partie de l'association intercommunale constituée de 17 communes créant le Réseau d'Accueil des Toblerones (RAT) chargé de l'accueil de jour des enfants de 2 mois à 12 ans. Les Communes membres sont: Arzier-Le Muids, Bassins (qui a rejoint le réseau en août 2024) Begnins, Burtigny, Coinsins, Duillier, Genolier, Givrins, Gland, Le Vaud, Longirod, Marchissy, Prangins, St-Cergue, St-George, Trélex et Vich.

En 2025, les familles de la commune ont confié 72 enfants aux structures d'accueil du réseau, pour un volume total de 63'963 heures d'accueil. Par rapport à l'exercice 2024, cela représente une augmentation de 1,08 %, alors même que le nombre d'enfants pris en charge est demeuré stable.

Cette évolution traduit une légère intensification du recours aux prestations, notamment en termes de durée de fréquentation, et confirme la nécessité d'une offre d'accueil adaptée aux besoins des familles. Elle témoigne également du rôle central que joue le réseau dans l'organisation de la vie familiale et professionnelle au sein de la commune.

Ainsi, l'accueil de jour des enfants continue de constituer un levier essentiel de soutien aux familles, contribuant à la conciliation entre vie privée et activité professionnelle, tout en garantissant un cadre structurant et de qualité pour les enfants accueillis.

Lors du Conseil intercommunal (CI) d'automne, une interpellation a été déposée par la déléguée de Givrins concernant certains aspects liés à la gestion et au fonctionnement de cette association intercommunale. En effet, cette association se trouve dans une situation préoccupante tant en termes de gestion, que financièrement. Un audit a été réalisé au cours de l'année sous revue. Ses résultats n'avaient toutefois pas encore été communiqués aux communes membres à la fin de l'exercice.

Le rapport de gestion complet du « Réseau d'accueil des Toblerones » (RAT), comprenant tous les chiffres, est à consulter sur [www.reseautoblerones.ch](http://www.reseautoblerones.ch).

# Sécurité publique

---

## Police et sécurité

Le Règlement communal de police est en cours de révision. Il sera soumis en 2026 à la Direction générale des affaires communales pour validation avant de le soumettre au Conseil communal courant de cette même année.

Depuis cette année, le poste mobile de la gendarmerie de Nyon assure une présence dans notre commune une fois par mois. Il stationne généralement vers le poids public en face de la boulangerie.

Les missions de la Gendarmerie vaudoise sont de lutter contre le sentiment d'insécurité, notamment via une patrouille qui se déplace à pied ou à vélo dans le village. La population est cordialement conviée à s'adresser aux gendarmes du poste mobile pour toute information ou soutien. Les dates de présence sont annoncées sur notre site internet.



---

## Défense incendie

Le Rapport annuel 2025 du site de Genolier, s'est tenu, en présentiel, le samedi 17 janvier 2026, à Trélex.

Interventions : Les groupes DPS et DAP sont intervenus à 27 reprises, nécessitant un total de 275 heures de travail.

7 interventions diverses, par les sites de Genolier et/ou Nyon, ont été nécessaires sur le territoire communal de Givrins.

### Site de Genolier

Effectif : 34 intervenants.

Au chemin des Ecureuils, profitant d'une villa à démolir, un exercice de défense incendie d'envergure, en situation réelle, avec sauvetage de personne, a pu être organisé grâce à une bonne coordination des dicastères impliqués. La Municipalité adresse ses sincères remerciements aux sapeurs-pompiers pour leur dévouement et professionnalisme.



Une charte « Label employeur » a été remise au Groupement forestier « La Colline ».

Le contrôle des bornes hydrantes a été effectué le 20 octobre.

---

## **Organisation régionale de protection civile du district de Nyon (ORPC)**

Le représentant de la Municipalité ainsi que celui du Conseil communal ont participé aux deux assemblées ordinaires de l'ORPC.

Le test annuel des sirènes est intervenu le mercredi 5 février (installation opérationnelle).

Durant le mois de mars, Mme la Syndique, M. Alain Blumenstein ainsi que le Secrétaire municipal ont participé, à la commune de Prangins, à une formation en gestion de crise pour les communes, dispensée par des représentants du Service cantonal de la sécurité civile et militaire.

### Point de Rencontre d'Urgence (PRU)

Le PRU communal serait organisé, le cas échéant, dans la salle du Casino.

La commune dispose de l'entier de l'équipement PRU mis à disposition par le canton.

Le matériel de signalétique est entreposé dans la salle de commandement de l'abri de protection civile.

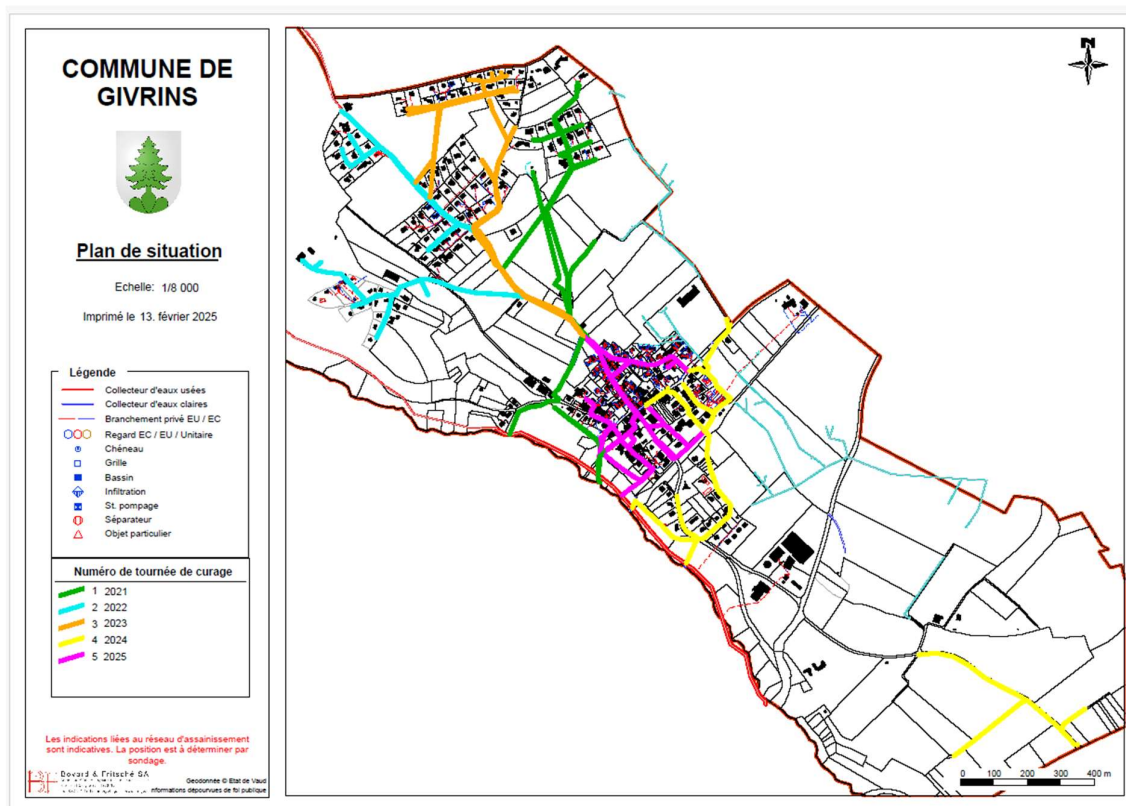
Le nombre total de places protégées, au niveau communal, est excédentaire par rapport à la population, à savoir 1159 places (661 privées et 498 publiques).

# Service des eaux

## Service des eaux

### Réseau d'assainissement (EC/EU)

Suite au refus par le Conseil communal du budget relatif à l'entretien du réseau d'assainissement communal, puis à l'amendement du préavis y relatif, seul le curage des canalisations selon le plan de tournée quinquennal a pu être exécuté.



Le suivi des raccordements sur les chantiers a été exécuté par notre mandataire, le bureau Bovard & Fritsché.

### Tarif et réglementation

Le prix du m<sup>3</sup> d'eau évacuée sera augmenté à CHF 2.50.-/m<sup>3</sup>, soit une augmentation de CHF 0.50 cts/m<sup>3</sup>, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026. En effet, les coûts d'entretien, les nouveaux tarifs de l'APEC, ainsi que les investissements à venir nécessitent une réadaptation du tarif en vigueur qui est resté inchangé depuis de nombreuses années. Cela étant, ce nouveau prix est le maximum autorisé par le règlement communal, mais il ne permettra sans doute pas de couvrir l'intégralité des charges. Une révision de ce règlement sera donc à entreprendre pour régler ce point, ainsi qu'adapter certains autres paramètres quant à la perception des différentes taxes.

## Réseau d'eau sous pression (ESP)

### Gestion et exploitation

Il est apparu que le dicastère des services industriels nécessitait d'être géré – d'un point de vue opérationnel – par un service professionnel. Des démarches ont été réalisées afin de déterminer quelle était la solution la plus opportune pour la commune de Givrins et après différents échanges et analyses de solutions, notamment d'engager du personnel, comparaison des offres de prestataires externes reçues, c'est celle des Services Industriels de Nyon qui a été retenue. Cette entité gèrera et exploitera le réseau ESP dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026 et assurera dans ce cadre également le service de piquet qui reposait jusqu'ici sur l'employé communal et le municipal en charge du dicastère.

### Autocontrôle

Le nouveau manuel d'autocontrôle rédigé par le bureau Bovard & Fritsché a été remis en fin d'année. Celui-ci sera à adapter au vu de la reprise par les SIN de la gestion et l'exploitation du réseau d'eau communal dès 2026.

### Relevés des compteurs d'Eau Sous Pression sur le territoire communal et augmentation du tarif

Les relevés automatiques annuels de 2025 ont été réalisés à la mi-décembre.

Après analyse des coûts d'exploitation et des investissements à venir, il s'est avéré nécessaire d'augmenter le tarif de l'eau potable à CHF 1.50.-/m<sup>3</sup>, soit une augmentation de CHF 0.30 cts/m<sup>3</sup>, ce dès le 1<sup>er</sup> janvier 2026, afin de tendre à l'autoéquilibrage des comptes.

### Suivi des bornes hydrantes communales et contrôle

Le suivi et l'entretien des bornes hydrantes (BH) se poursuit en collaboration avec le SDIS, la société Von Roll et le fontainier de la Commune.

### Système de gestion informatique

La foudre a à nouveau causé la panne du système de télégestion durant le mois d'août, causant différents désagréments. Par ailleurs, une erreur de branchement de câbles de communication de Swisscom a également amené à une panne de la télégestion. Lors de chaque panne, une gestion manuelle et visuelle est nécessaire, ayant pour conséquence, notamment, d'un recours plus important en eau de la SAPAN afin de garantir les niveaux.

Un nouveau système de supervision « RITOP », fourni par l'entreprise Rittmeyer, a été installé durant le mois de décembre. Cet outil, avec des mises à jour et un suivi régulier en entretien, permettra à la commune d'avoir un suivi fiable de son eau potable et évitera des pannes fréquentes sur ses infrastructures de première nécessité.

### Réservoirs et station de pompage

Les cuves des réservoirs ont été entretenues durant le printemps. Les filtres à air ont également été remplacés.

Une panne d'une des deux pompes de la station de pompage durant l'été a nécessité la mise en place du plan d'urgence. L'état et l'âge de la pompe (plus de 40 ans) ne permettant pas sa réparation à des coûts raisonnables et avec une garantie de fonctionnement, il a été décidé de la changer. Une nouvelle pompe a dès lors été commandée et elle sera installée dans le courant de l'hiver 2025/2026.

### Pompage nappe phréatique

Suite à différentes investigations, il est apparu que la procédure de concession pour le pompage dans la nappe phréatique n'avait pas été réalisée jusqu'ici. Les démarches sont entreprises en collaboration avec le bureau Impact Concept. Par ailleurs, les matériaux mis en place et utilisés pour ce pompage lors du forage ne présenteraient pas les qualités requises pour garantir un fonctionnement pérenne. Cet aspect fera l'objet d'une étude ultérieure afin de pouvoir assurer la durabilité, l'adéquation et la fiabilité de ce pompage dans la nappe, ressource principale d'eau potable de notre commune à ce jour.

### Liaison de secours Givrins – Genolier

Les travaux ont débuté mi-septembre et ont été interrompus à la fin du mois d'octobre. En effet, des questions techniques et financières se sont posées et se devaient d'être traitées avant de poursuivre le chantier.

### Analyses

Trois campagnes d'analyses ont été réalisées au cours de l'année pour l'eau potable (sur les sources, l'eau de la nappe, l'eau du réseau et l'eau de distribution), ainsi qu'une exécutée par l'OFCO directement au mois d'août.

Cette dernière a démontré une non-conformité en ce qui concerne la teneur en 1,2, 4 Triazol présente dans l'eau de distribution. Cet état de fait est vraisemblablement dû à l'apport important d'eau provenant de la SAPAN (eau du lac traitée) durant la période estivale. Une attention particulière doit être apportée à la gestion des ressources en eau, afin de limiter les apports d'eau du lac en trop grande quantité, compte tenu de cette nouvelle donnée.

### Ressources

Une consommation totale d'eau potable de 134'721 m<sup>3</sup> a été relevée en 2025.

Les sources ont produit 13.82%, la nappe phréatique 50.74% et l'eau du lac (SAPAN) 35.45% de la quantité consommée.

Ces chiffres sont néanmoins à considérer avec précaution car il a été avéré que le système de télégestion en place jusqu'à la mi-décembre était dysfonctionnel, de même que certains accessoires tels que débits mètres et compteurs sur les infrastructures, notamment de trop plein.

### Campagne de recherche de fuites

Une campagne de recherche de fuites d'eau a été menée sur l'ensemble du territoire communal par l'entreprise VonRoll avec la pose de plus d'une centaine de micros sur des vannes, ainsi qu'un passage de contrôle complémentaire. Aucune fuite n'a été détectée, ce qui est en tant que tel une excellente nouvelle. Ces résultats sont néanmoins à prendre avec précaution, sachant que les deux fuites détectées avant le contrôle n'ont pas été décelées lors de la campagne (!). L'entreprise a justifié ce fait par la différence de matériaux utilisés pour les conduites (fonte, PE, etc) qui empêcherait une bonne conductivité du bruit et donc limiterait sa perception.

### Entretien et suivi des fontaines communales

Des nettoyages réguliers des fontaines ont été réalisés par l'employé communal.

### **SAPAN**

Des travaux de réfection de la station de pompage de Promenthoux sont planifiés (création d'une annexe pour accueillir des chaudières anti-béliers, ainsi que remplacement de 6 pompes). Par ailleurs, le projet de remplacement et renforcement de la conduite d'eau brute entre Promenthoux et l'Asse a bien avancé, avec l'adjudication du mandat d'études en début d'année, puis la réalisation du projet, des procédures d'autorisation et des appels d'offres durant le reste de l'année.

### **APEC**

Les travaux pour la construction de la nouvelle STEP du « Lavasson » ont débuté durant l'automne. Cette infrastructure régionale a notamment pour but de permettre le traitement des micro polluants.

**Energie,  
Plan climat &  
Biodiversité**

## Plan Energie et Climat Communal (PECC)

Le Plan Energie & Climat (PECC) de Givrins a été adopté en 2022 sous le slogan « **AGIVRINS, ensemble pour demain** ».

Il est assorti d'un catalogue d'une vingtaine d'actions concrètes qui sont progressivement mises en œuvre depuis 2023, avec un suivi régulier par le bureau d'accompagnement mandaté par la commune. A ce jour, 65% des actions prévues dans le PECC ont été réalisées. Le PECC et le catalogues d'actions peuvent être consultés sur la page Environnement du site de la commune.

Pour en savoir plus sur l'outil PECC, le site du canton peut être consulté via le lien suivant : <https://www.vd.ch/environnement/durabilite-et-climat/portail-communes-durables>

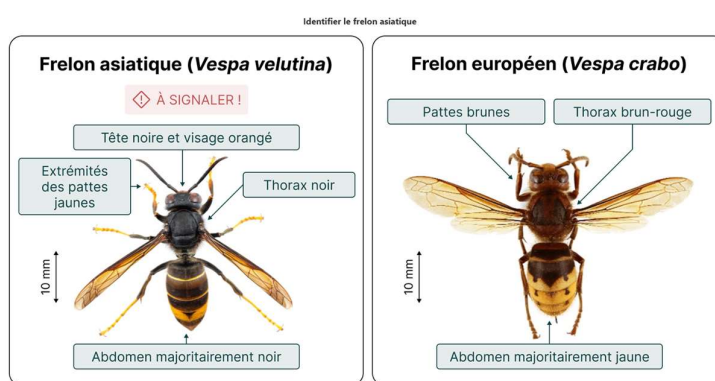
En 2025 les actions suivantes ont été réalisées sur le territoire communal :

### ✓ Sensibiliser et lutter contre les espèces exotiques et les néophytes

Arrachage de vergerettes et de solidages américains : deux matinées d'éco-volontariat ont été organisées les 5 juin et 25 août 2025 en partenariat avec le Parc Jura Vaudois à la clairière située au-dessus du refuge forestier (lieu-dit « au-dessus de la place à bois »).

Arrachage de laurelles : la Commune a proposé aux propriétaires de participer à l'action cantonale d'arrachage de laurelles sur leur propriété et leur remplacement par des buissons indigènes, action pilotée au niveau régional par le Parc Jura Vaudois (voir Echo des Copons n° 262) : 4 particuliers ont répondu et 58 mètres linéaires de laurelles ont été remplacées. Cette action est en partie subventionnée par la DGE.

Lutte contre le frelon asiatique : 4 nids primaires et 4 nids secondaires ont été détruits sur le territoire communal en 2025, en grande partie par la Société d'Apiculture de Nyon. La Commune a participé aux frais de destruction.



Informations dans l'Echo des Copons sur les organismes exotiques envahissants :

- Laurelles (no 262)
- Frelon asiatique (no 262)
- Scarabée japonais (no 265)
- Chenilles processionnaires des pins et cèdres (ne figurent pas sur la liste des espèces envahissantes mais espèce proliférante à surveiller) (no 266)

✓ **Sensibiliser les citoyens et les écoles à la biodiversité**

Sortie printanière le 3 mai 2025 sur le thème de l'entretien du cours d'eau et le rôle du bois mort pour la biodiversité et la régénération des forêts, en présence de M. Allan Fattebert, Inspecteur faune-nature, pêche et milieux aquatiques à la DGE Vaud, et M. Stève Breitenmoser, Ing. HES et entomologiste. Cette sortie riche en enseignements et en échanges a attiré une quarantaine de participant.es.



**Une journée à la découverte de la nature, la forêt et ses enjeux**

Journée en forêt le 19 juin 2025 avec les 4 classes de l'école de Givrins en partenariat avec des animateurs du Parc Jura Vaudois et des collaborateurs du Groupement Forestier La Colline : présentation du travail forestier, sensibilisation à l'impact du changement climatique en forêt, plantations d'arbres, etc ont animé cette sortie pédagogique fortement plébiscitée par les élèves et leurs accompagnant.es.

A midi, au refuge de la Colline et après avoir fait griller une centaine de cervelas sur le brasero, un moment convivial a été partagé avec tous les participants autour d'un pique-nique.



## ✓ Renforcer la biodiversité sur le territoire communal

Lieu-dit « au-dessus de la place à bois » : inventaire des espèces d'orchidées et d'insectes menacés (inscrits sur la liste rouge et/ou protégés par l'Ordonance sur la protection de la nature (OPN)). Ce recensement a été fait gracieusement par M. Stève Breitenmoser. Afin de protéger ces espèces, il a été convenu avec le garde forestier de procéder à une fauche / broyage annuelle fin septembre.

Plan d'action des nicheurs en bâtiments : suite à la proposition du Parc Jura Vaudois pour la pose de nichoirs à hirondelles et martinets sur certaines propriétés privées, 11 propriétaires privés ont été contactés mais 1 seul a donné suite à la proposition. Son bâtiment a été équipé de 10 nichoirs pour le martinet noir. Ces nichoirs seront en partie subventionnés par le Canton (décision d'octroi de subvention du 24 septembre 2025).

Hôtel à insectes : un nouvel hôtel à insectes a été installé au milieu du village, au pied du frêne à fleurs qui remplace le cèdre.

Etang de la Givrine : les travaux de restauration et de revitalisation de l'étang ont été réalisés au cours de l'été 2025 (voir aussi page 27) : décapage, retrait des saules, évacuation des matériaux en vue de leur traitement (environ 500 m3). La finalisation de la remise en état du pâturage adjacent aura lieu au printemps 2026.

## ✓ Protéger le patrimoine arboré

Entretien d'un chêne remarquable : taille de conservation d'un chêne pédonculé multi-centenaire au chemin des Erignières, Les travaux ont été effectués par une entreprise spécialisée et un panneau informatif sur le rôle de cet arbre pour la biodiversité a été posé au pied de l'arbre (voir aussi page 25).



Informations dans l'Echo des Copons :

- Fusains et les hyponomeutes (papillons) (no 264)
- Périodes d'entretien des haies et des cordons boisés (no 264)

## ✓ Energie solaire

La commune souhaite promouvoir le développement des énergies renouvelables et favoriser l'installation de panneaux photovoltaïques chez les particuliers tout en mettant en place un dispositif de soutien concret à destination de ses citoyens. En 2023, elle a mandaté GROUP-IT (HES-SO) afin de mettre en place un dispositif permettant de concrétiser ce projet sur le territoire communal.

Le programme a pris fin en 2025. Le bilan fait état de 41 particuliers qui se sont inscrits pour une pré-évaluation du potentiel de leur toiture, dont 23 qui ont décidé de demander un appel d'offres négocié par GROUP-IT avec des entreprises régionales. Au final, ce sont 11 bâtiments qui ont fait l'objet d'une nouvelle installation de panneaux solaires, soit 27% des participants inscrits. Certains propriétaires sont encore en phase de réflexion alors que d'autres ont renoncé ou reporté leur décision pour des raisons de contraintes budgétaires, d'absence d'accord au sein des copropriétés, de travaux préalables nécessaires (rénovation toiture), de contraintes techniques ou de manque de rentabilité.

La commune a touché une subvention de CHF 12'000 de SuisseEnergie pour ce projet.

## ✓ Repair Café

La troisième édition du Repair Café de Givrins, organisé en partenariat avec la Fédération Romande des Consommateurs (FRC), a eu lieu le 15 novembre 2025. Cet événement rencontre un succès renouvelé auprès de la population. Une équipe motivée de bénévoles a permis de redonner vie à bon nombre d'objets avec un taux de succès de réparation d'environ 70% pour les objets et 100% pour la couture.



**REPAIR CAFÉ**  
**GIVRINS**

**15 NOVEMBRE 2025**  
11H-16H

Salle du Casino

**INFOS PRATIQUES**  
Sur inscription: [n.vez-raymond@givrins.ch](mailto:n.vez-raymond@givrins.ch)  
jusqu'au 13 novembre 2025

**Objets pris en compte:**  
Petits appareils (foehn, aspirateurs, grille-pains, mixeurs, brosses à dent, radios, lampes...)  
Textiles (vêtements, sacs, maroquinerie...)  
Matériel de sport (vélos, skis...)  
Autre: reliure, jouets, petits objets en bois

**ATTENTION: Pas de machines à café ni matériel informatique.**

AVEC LE SOUTIEN DE:



## **Chauffage à distance : CAD Givrins SA**

Suite à l'assainissement de CAD Givrins SA et l'entrée de la SEFA dans le capital-actions et au conseil d'administration de CAD Givrins SA en 2023 (pour le détail de ces opérations, se référer au rapport de gestion 2023), les travaux d'extension du réseau de chauffage à distance dans le village (route de la Bellangère, route de Genolier, chemin du Carre, ruelle des Chambres Chaudes, route des Marettes) ont été réalisés entre 2024 et début 2025.

Le chantier de pose du réseau (boucles A et A+, voir illustration ci-dessous) a été terminé fin mars 2025 avec la finalisation des derniers tronçons, le raccordement des derniers clients et la remise en état des fouilles et surfaces pavées ou bitumées. Des travaux de finition ont ensuite dû être effectués chez certains particuliers.

Suite à cette extension, le nombre de raccordements au chauffage à distance a doublé et les puissances d'introduction ont augmenté de façon significative : 28 nouvelles installations complètes ont été posées et 7 attentes ont été posées en bordure de parcelles (futurs clients potentiels).

	<b>Avant travaux</b>	<b>Total nouveaux raccordements</b>	<b>Après travaux</b>
<b>Bâtiments Raccordés</b>	24	28	52
<b>Puissance (kW)</b>	873	629	1502
<b>Nb attentes</b>		7	7

Les deux chaudières qui étaient jusqu'alors fortement sous-exploitées, fonctionnent désormais de manière plus efficiente, ce quand bien même la consommation moyenne par client est en baisse (hivers doux). Cette baisse est compensée par la consommation des nouveaux clients.

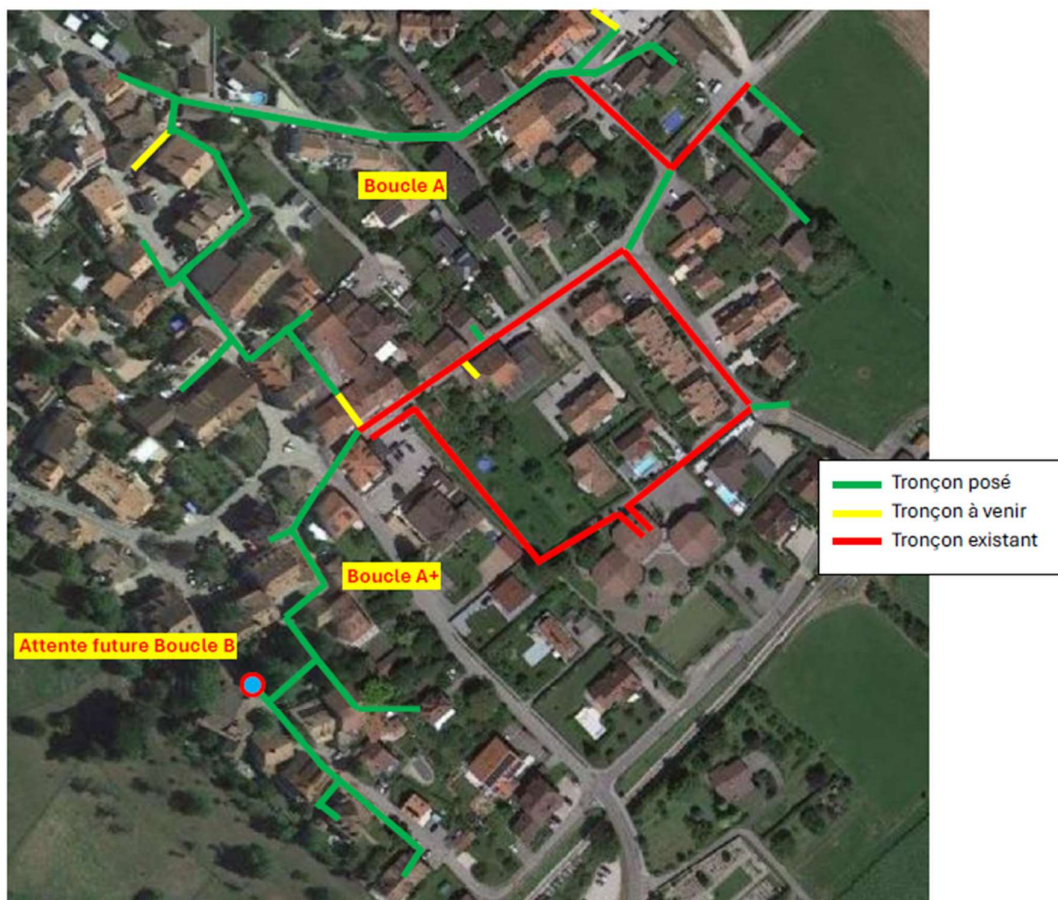
Une attente sur le réseau au croisement de la ruelle des Chambres Chaudes et de la route des Marettes a par ailleurs été posée pour une possible nouvelle extension du réseau via la route de la Scie (future Boucle B). Ce projet est actuellement à l'étude.

Comme annoncé, le tarif du kWh a été augmenté à 21 cts/ kWh à partir du 1er juillet 2025.

Les comptes révisés 2024-2025 présentent un résultat se rapprochant de l'équilibre alors que par le passé, la perte annuelle dépassait les 100'000 CHF. Le déficit subsistant est entre autre dû à des retards dans le raccordement de certains clients et au décalage temporel du versement de subventions. Une optimisation des charges d'exploitation et du rendement des chaudières sont également en cours. La société ayant été assainie grâce l'entrée dans le capital de la SEFA, elle n'est plus surendettée. Toutefois, elle n'est pas encore en mesure de rembourser l'emprunt auprès de la Commune, les travaux d'extension du réseau devant d'abord être payés.

Les efforts se poursuivent afin d'atteindre les objectifs d'assainissement, de pérennisation et de développement du chauffage à distance communal.

### Vue aérienne des tronçons réalisés en 2024 et début 2025



---

#### Conseil d'administration et Assemblée générale

Le Conseil d'administration est inchangé et composé des membres suivants :

Président	Nicolas Cottier
Vice-présidente	Nathalie Vez
Administrateur	Frédéric Viviani
Administrateur	Cédric Nardone
Administrateur	Christian Rod

Le Conseil d'administration s'est réuni à 4 reprises, les 6 mars, 15 mai, 11 septembre et 13 novembre 2025.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires s'est tenue le 13 novembre 2025.

Le succès du projet d'extension du réseau de chauffage à distance montre l'intérêt grandissant de la population pour passer à une énergie locale et renouvelable, ce qui est extrêmement réjouissant.

La Municipalité tient à réitérer ses remerciements aux propriétaires qui font confiance au chauffage à distance communal depuis des années et à ceux qui s'y sont récemment raccordés.

# Conclusion

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Nous terminons le présent rapport, en vous priant de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

## **Le Conseil communal de Givrins**

- Vu le rapport de gestion présenté par la Municipalité,
- Ouï le rapport de la Commission de gestion,

## **Approuve**

la gestion de l'exercice 2025 et en donne décharge à la Municipalité.

Approuvé par la Municipalité le 11 mai 2026.

## **Au nom de la Municipalité**

La Syndique :

Le Secrétaire :

Regula Zellweger

Alexandre Good